



CAMEROON HOTELS CORPORATION SA

Boulevard du 20 mai

AU CAPITAL DE 22 308 580 000 DE FCFA

B.P. 11110, SIEGE SOCIAL YAOUNDE – CAMEROON

R.C YAOUNDE K 80 N° STATISTIQUE : 1928 801 C

NUI : M068900000112E

Adresse Email : info@chc-sa.net, TEL : +237 681 79 81 06

ADDITIF A L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°01/AAMI/CHC SA/DG p.i./2025 DU 07 JUILLET 2025

**RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN GROUPEMENT D'ARRANGEURS EN VUE DE LA
LEVEE DE DETTE POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RENOVATION DE
L'HOTEL HILTON YAOUNDE**

1. Objet de l'additif à l'AAMI

Le présent additif a pour objet la modification du **point 5.** de l'Appel à Manifestation d'intérêt.

A cet égard :

Au lieu de

« 5. Dépôt des dossiers :

Les dossiers de candidature doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme tel, à la Direction Générale de CHC SA, sis à au 3^{ème} étage du Centre Commercial de la CHC SA, au Boulevard du 20 mai, à Yaoundé ; BP : 11110 Yaoundé, Tel : 681 79 81 06, E-mail : info@chc-sa.net CAMEROUN au plus tard le **23 JUILLET 2025** à **15 heures** et devront porter les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°01/AAMI/CHC SA/DG p.i./2025 DU 07 JUILLET 2025

**RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN GROUPEMENT D'ARRANGEURS EN VUE DE LA
LEVEE DE DETTE POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RENOVATION DE
L'HOTEL HILTON YAOUNDE »**

Lire plutôt

« 5. Dépôt des dossiers :

Les dossiers de candidature doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme tel, à la Direction Générale de CHC SA, sis à au 3^{ème} étage du Centre Commercial de la CHC SA, au Boulevard du 20 mai, à Yaoundé ; BP : 11110 Yaoundé, Tel : 681 79 81 06, E-mail : info@chc-sa.net CAMEROUN au plus tard le **1-1 AOUT 2025** à **15 heures** et devront porter les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°01/AAMI/CHC SA/DG p.i./2025 DU 07 JUILLET 2025

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN GROUPEMENT D'ARRANGEURS EN VUE DE LA
LEVEE DE DETTE POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RENOVATION DE
L'HOTEL HILTON YAOUNDE »

2. Les dispositions de l'AAMI non modifiées par le présent Additif demeurent inchangées.

Passé ce délai aucune offre ne sera acceptable.

Ampliations :

- ARMP
- CHRONO
- AUTRES

Yaoundé, le 23 JUIL 2025

LE DIRECTEUR GENERAL p.i.

MAURICE ENAMA FOUDA

